Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/06/2025 - 4598 - 2019 B 00789 - 443 526 207 - A.B.F. & TECHNOLOGIES

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	376	376		
Autres immobilisations corporelles	16 518	12 491	4 027	5 507
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**16 924**	**12 867**	**4 057**	**5 537**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	55 299		55 299	45 561
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	242 201		242 201	219 814
Autres créances	2 356		2 356	3 594
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	95 356		95 356	43 667
Charges constatées d'avance (3)				2 394
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**395 212**		**395 212**	**315 030**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**412 136**	**12 867**	**399 269**	**320 567**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :
02 JUIN 2025
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN 76 (Seine-Maritime)

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 000	16 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 600	1 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	36 315	54 315
Report à nouveau	-14 644	-46 588
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**78 108**	**31 944**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**117 379**	**57 271**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	26 510	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 307	17 558
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 134	224 927
Dettes fiscales et sociales	59 938	19 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 211
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**281 889**	**263 296**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**399 269**	**320 567**
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 014	263 296
(1) Dont à moins d'un an (a)	272 876	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



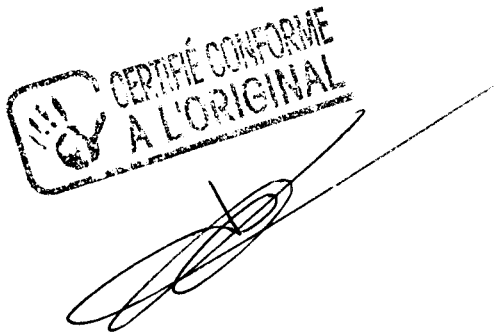
Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 355 674		1 355 674	1 041 097
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	**1 355 674**		**1 355 674**	**1 041 097**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			12	29
Total produits d'exploitation (I)			**1 355 686**	**1 041 126**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			951 928	815 651
Variations de stock			-9 738	-45 561
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			85 946	69 127
Impôts, taxes et versements assimilés			2 737	1 990
Salaires et traitements			204 152	144 958
Charges sociales			19 280	16 400
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 231	3 003
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			83	33
Total charges d'exploitation (II)			**1 256 619**	**1 005 600**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**99 067**	**35 525**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 522	2 039
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**2 522**	**2 039**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-2 522**	**-2 039**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**96 545**	**33 486**

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 147	1 542
Total charges exceptionnelles (VIII)	**1 147**	**1 542**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 147**	**-1 542**
Impôts sur les bénéfices (X)	17 290	
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 355 686**	**1 041 126**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 277 578**	**1 009 182**
BENEFICE OU PERTE	**78 108**	**31 944**
- Redevances de crédit-bail mobilier	813	1 267



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL ABF & TECHNOLOGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 399 269 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 78 108 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	376			376
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 240			3 240
- Matériel de transport	8 577			8 577
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 951	750		4 701
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**16 144**	**750**		**16 894**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	**30**			**30**
ACTIF IMMOBILISE	**16 174**	**750**		**16 924**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		750		750
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**750**		**750**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	376			376
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 350	324		1 674
- Matériel de transport	4 959	1 713		6 673
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 951	194		4 144
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**10 637**	**2 231**		**12 867**
ACTIF IMMOBILISE	**10 637**	**2 231**		**12 867**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 244 587 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	242 201	242 201	
Autres	2 356	2 356	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**244 587**	**244 557**	**30**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 16 000,00 euros décomposé en 160 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 281 889 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	26 510	17 496	9 014	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 134	178 134		
Dettes fiscales et sociales	59 938	59 938		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 307	17 307		
Produits constatés d'avance				
Total	**281 889**	**272 876**	**9 014**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	8 490
(**) Dont envers les associés	17 307

Charges à payer

	Montant
Dettes prov. pour congés à payer	3 767
Personnel charges à payer	15 000
Ch soc / congés à payer	1 719
Charges à payer	8 804
Prélèvement libératoire FPC	50
Total	**29 340**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21/05/2025

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :
02 JUIN 2025
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN (76 - Seine-Maritime)

SARL ABF & TECHNOLOGIES
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 16 000.00 euros
Siège Social : 2 Impasse des renards
76190 STE MARIE DES CHAMPS
RCS de ROUEN N° : 443 526 207

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	**78 107.93€**
Report à nouveau antérieur déficitaire	**-14 643.60€**
Mise en report à nouveau	**18 464.33€**
Montant Brut Distribuable	**45 000.00€**
Solde net	**45 000.00€**

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau bénéficiaire est de 18 464.33€.
L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.
Il devra obligatoirement être rajouté au résultat de l'exercice suivant.

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 36 314.97 €.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 45 000.00€

	SARL AMCM27	**Monsieur LEGAL Cédric**
Dividendes bruts taxables	45 000.00€	0.00€
Eligibles à l'abattement 40%	non	oui
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	0.00€	0.00€
Dividendes soumis au RSI	0.00€	0.00€
Dividendes soumis à 17.2%	0.00€	0.00€
Prélèvements sociaux	0.00€	0.00€
Dividendes nets à percevoir	45 000.00€	0.00€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

LC

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2023	18 000.00€	0.00€	18 000.00€
Exercice 31/12/2022	0.00€	0.00€	0.00€
Exercice 31/12/2021	20 000.00€	0.00€	20 000.00€

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21/05/2025

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :
02 JUIN 2025
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN (76 Seine-Maritime)

SARL ABF & TECHNOLOGIES
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 16 000.00 euros
Siège Social : 2 Impasse des renards
76190 STE MARIE DES CHAMPS
RCS de ROUEN N° : 443 526 207

L'an deux mil vingt cinq,
Le vingt et un mai.

Les associés de la SARL ABF & TECHNOLOGIES se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur LEGAL Cédric, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 4 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	**78 107.93€**
Report à nouveau antérieur déficitaire	**-14 643.60€**
Mise en report à nouveau	**18 464.33€**
Montant Brut Distribuable	**45 000.00€**
Solde net	**45 000.00€**

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau bénéficiaire est de 18 464.33€.
L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.
Il devra obligatoirement être rajouté au résultat de l'exercice suivant.

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 36 314.97 €.

LC

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés décide de mettre en distribution la somme de 45 000.00€

	SARL AMCM27	Monsieur LEGAL Cédric
Dividendes bruts taxables	45 000.00€	0.00€
Eligibles à l'abattement 40%	non	oui
Dispense prélèvement acompte	non	non
Montant acompte 12.8%	0.00€	0.00€
Dividendes soumis au RSI	0.00€	0.00€
Dividendes soumis à 17.2%	0.00€	0.00€
Prélèvements sociaux	0.00€	0.00€
Dividendes nets à percevoir	45 000.00€	0.00€

Ce dividende sera payé le 21/05/2025, par inscription en compte courant.
La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.
Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 0€ comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2023.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 17.2 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales.

La collectivité des associés donne tous pouvoirs à la gérance pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.
Elle donne également pouvoir à la gérance pour effectuer, le cas échéant, auprès des organismes sociaux, conformément à l'article L131-6 du code de la sécurité sociale et/ou à l'article L 731-14 du code rural, les déclarations sociales nécessaires suite à la mise en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2023	18 000.00€	0.00€	18 000.00€
Exercice 31/12/2022	0.00€	0.00€	0.00€
Exercice 31/12/2021	20 000.00€	0.00€	20 000.00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance